

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Scrutin général québécois 2018

Parité de candidatures : pour de bon?

Montréal, le 12 septembre 2018 - Les représentant.e.s du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) ont profité de l'occasion de la table éditoriale *Les femmes et le pouvoir* organisée par *Premières en affaires* qui s'est tenue aujourd'hui à Montréal pour souligner les **efforts réels** des partis politiques afin de hausser le nombre de candidatures féminines qu'ils présentent dans le cadre de la période électorale en cours. « Ces efforts ne doivent toutefois pas être guidés par une conjoncture particulière, ou un soubresaut quelconque, ayant pour résultat la parité par intermittence. Car il est bien question ici de démocratie », d'affirmer Esther Lapointe, directrice générale du GFPD.

Candidatures féminines

La plus récente mise à jour de la Vigie parité du *Devoir*¹ révélait que **47,2%** des candidats investis par les quatre partis représentés à l'Assemblée nationale étaient des femmes et que ce pourcentage se répartissait comme suit selon le parti politique : CAQ (52%); Québec solidaire (52%); PLQ (44%) et PQ (40,8%). « À la date limite du dépôt des mises en candidatures (DGEQ : 15 septembre), il est permis de croire qu'une page d'histoire va s'écrire sur le plan de candidatures féminines. C'est dire aussi que lorsque les partis politiques font l'effort de trouver des candidatures féminines, ils en trouvent! », de dire Esther Lapointe.

Et demain ? Et en 2022 ?

On entend souvent dire au Québec que l'égalité entre les femmes et les hommes est atteinte, qu'il n'y a qu'à laisser faire les années et que la parité de représentation se réalisera d'elle-même. Or, les statistiques témoignent plutôt de stagnation et même de reculs. Aujourd'hui, la proportion de femmes députées est moins élevée qu'en 2003 (30,4% en 2003 contre 29,6% en 2017).

Au cours de la dernière année, les chefs des partis politiques ont pris acte du déficit de représentation des femmes à l'Assemblée nationale et ont fait de **réels efforts** pour recruter des candidatures féminines dans la zone 40-60. Le GFPD, auquel se sont joints les *Partenaires pour la parité*, réclame depuis trois ans des gestes en faveur de la parité. Lors de la troisième édition de l'événement *En marche pour la parité*² à l'Assemblée nationale du Québec, en avril dernier, mois de l'anniversaire du droit de vote des Québécoises, le GFPD et les *Partenaires pour la parité* remettaient, en mains propres aux **chef.fe.s des partis politiques**, un [projet de loi](#) en faveur de la parité et un [manifeste](#) en expliquant la nécessité.

...2

¹ Guillaume Bourgault-Côté, « Vigie-parité, 19^e mise à jour : 47,2% de candidates », *Le Devoir*, 11 septembre 2018

² Initié par le GFPD. La première édition s'est tenue le 11 avril 2016.

« On doit surtout se souvenir que rien n'est acquis dans cette quête de représentation paritaire pas plus que nous avons l'assurance que les partis politiques feront autant d'efforts pour recruter des candidatures féminines lors des prochains scrutins ».

« De plus, si le nombre de candidates recrutées a considérablement progressé, combien se feront élire? Ou plus précisément combien occupent des circonscriptions susceptibles d'être remportées? Une décision qui relève de chaque parti politique. À ce stade-ci, et si on se base sur les projections de Philippe J. Fournier de Qc125.com datées du 30 août 2018³, la moyenne d'élues à l'Assemblée nationale pourrait se situer autour de 42%. Il faut d'abord une masse critique de candidatures féminines entre 45% et 55% comme le précise le projet de loi du GFPD et des *Partenaires pour la parité* si l'on veut atteindre au moins 40% d'élues à l'Assemblée nationale du Québec. Mais il faut aussi que les partis politiques présentent ces candidatures dans des circonscriptions dites prenables. Voilà un deuxième niveau de défi pour les partis politiques que nous aurons l'occasion d'apprécier le 1^{er} octobre prochain », de conclure Esther Lapointe.

Source : Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Demande d'entrevue : Nathalie Lavoie, directrice des communications, GFPD

Cellulaire. : 581 990-5305

³ Compilation spéciale, GFPD, 4 septembre 2018 à partir des sites Web de chaque parti politique et les données de Qc 125.com, prévisions du 30 août 2018 de Philippe J. Fournier, *L'actualité*.



Les membres du conseil d'administration du GFPD

Thérèse Mailloux
Présidente

Micheline Paradis
Présidente sortante

Esther Salomon
Vice-présidente

Alban D'Amours
Trésorier

Marie Lavigne
Secrétaire

Jean-Pierre Charbonneau

Carole Théberge

Louise Pettigrew

Pascale Navarro

Alain Saulnier

Marc Jeannotte

Marjolaine Étienne